

Organisme certificateur  
*AFAQ AFNOR Certification*  
11, avenue Francis de Pressensé  
93571 SAINT-DENIS LA PLAINE Cedex  
tél : (33) 1.46.11.37.00 - Fax : (33) 1.49.17.91.91  
Site Internet : <http://www.marque-nf.com>



Organisme mandaté  
*Comité National Malveillance Incendie Sécurité sis*  
C.N.M.I.S. s.a.s - 8, place Boulnois - 75017 PARIS  
tél : (33) 1.53.89.00.40 - Fax : (33) 1.45.63.40.63  
Site Internet : <http://www.cnmis.org>

**FT N° 2138****FICHE TECHNIQUE DE MODIFICATIONS**

Nom du Titulaire : **CHUBB**

Adresse : **10, avenue du Centaure BP 8408  
95806 CERGY PONTOISE Cedex**

Numéro d'enregistrement C.N.M.I.S s.a.s : **0505050**

Numéro de droit d'usage de la marque NF : **TS 109 A2**

Désignation commerciale : **ENERGIE INCENDIE**

Description des modifications apportées : **Association de déclencheurs manuels MCP1A et  
MCPA2 (selon les résultats de l'affaire n°0505044)**

Avis technique du laboratoire : **DH 06 01 33 du 08/03/2006**

**Les modifications déclarées ne remettent pas en cause la conformité du matériel aux normes.  
Toutes les autres caractéristiques du matériel restent inchangées.**

Paris, le 26 avril 2006  
Pour le C.N.M.I.S s.a.s  
Le Responsable Certification  
  
**José CAMPO**



**AVIS TECHNIQUE N° DH.06.01.33**

DEMANDE PAR

: CNMIS  
8 Place Boulnois  
75017 - PARIS

DOSSIER ENREGISTRE SOUS LE N°

: 2005 05 50

DENOMINATION TECHNIQUE

: Tableau de Signalisation.

REFERENCE COMMERCIALE

: ENERGIE INCENDIE

CONSTRUCTEUR

: CHUBB SECURITE

**DESCRIPTION DES MODIFICATIONS APORTEES**

↳ Association des déclencheurs manuels : MCP1A, MCP2A.  
(Selon les résultats de l'affaire 2005 05 44)

PLANS & NOMENCLATURES ANNULÉS : Néant

PLANS & NOMENCLATURES MODIFIÉS : Néant

PLANS & NOMENCLATURES COMPLEMENTAIRES : Néant

Les modifications mineures mentionnées ci-dessus n'entachent pas le respect du matériel aux normes.

**AVIS TECHNIQUE ETABLIE LE - 8 MARS 2006**

**A.S**

CENTRE NATIONAL DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION  
Division Electronique de Sécurité  
Le Directeur  
J.G. SANS *J. G. Sans*

Trame n° 42 – Version 1

*BP*  
*Essais effectués dans le cadre d'une demande de certification NF gérée par le CNMIS*

Ce rapport d'essais atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juillet 1994, ni un agrément ou une qualification de quelque nature que ce soit. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée, sauf approbation préalable du CNPP, que sous sa forme intégrale. Le CNPP décline toutes responsabilités en cas de reproduction ou publication non conforme. L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Le CNPP se réserve le droit d'utiliser les enseignements qui résultent du présent rapport d'essai pour les inclure dans des travaux de synthèse ou d'intérêt général, les travaux en vertu desquels pourront être publiés par ses soins.

[www.cnpp.com](http://www.cnpp.com)